

- Monsieur le Ministre
- Madame le sénateur
- Monsieur WACHEUX représentant monsieur le Président du Conseil Régional
- Monsieur le Président du Conseil Général
- Madame le maire de Bergues
- Madame la Conseillère Générale
- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque
- Mesdames et messieurs les maires
- Madame la directrice générale de "Réseau ferré de France"
- Monsieur le directeur régional de la SNCF
- Mesdames messieurs

Avant tout, je tiens à vous transmettre les excuses de notre député, monsieur Jean-Pierre Decool, qui à cette heure, défend les intérêts d'une grande entreprise locale dans un ministère.

Voici 5 ans, le 8 décembre 2005 exactement, je représentais la CCCB (Communauté de communes du canton de Bergues), en mairie de Bergues, pour une réunion consacrée aux déplacements en ville et aux problèmes dus à la présence en centre-ville, de nombreux autobus scolaires, le matin et le soir.

Je ne me doutais pas que cette réunion serait suivie d'une multitude d'autres et nous obligerait à fournir un **travail acharné durant cinq années**.

L'étude lancée dans la foulée, conclut à la nécessité de la construction **d'un pôle multimodal d'échanges de bus**.

Le caractère intercommunal s'imposa d'emblée et de lui même, au regard de la provenance des usagers. Selon le souhait d'André Declerck, maire de Bergues à l'époque, la maîtrise d'ouvrage revint naturellement à la CCCB.

Ce projet particulièrement complexe, sans réel précédent connu dans la région, nécessita un investissement humain très important. Mais la volonté d'aboutir, réellement chevillée au corps, nous permit de surmonter, de transcender, j'ose le mot, toutes les difficultés que nous avons rencontrées, celles bien entendu liées au caractère particulier du projet mais également celles qui furent volontairement mises sur notre chemin.

Je tiens expressément, à remercier celles et ceux, qui par leurs décisions, et bien souvent par un investissement personnel hors du commun, permirent de lancer le projet, de le bâtir, de concrétiser le chantier pour finalement l'amener à sa complète réalisation.

Merci à vous, mes chers collègues maires et membres du CC, pour avoir délibéré favorablement sur le projet et surtout pour avoir voté les crédits correspondants.

Merci à notre DGS, monsieur Heusèle et à l'ensemble des collaborateurs de la CCCB.

**Mais un énorme merci, qui me vient du fond du cœur, à quatre personnes:**

- monsieur Patrick Lescornez, VP en charge de la voirie communautaire.
- monsieur Sébastien Beaucamp, qui de bout en bout, a suivi ce dossier pour la ville de Bergues.
- madame Marie-Claire Reynoudt, responsable des marchés publics communautaires.
- monsieur Frédéric Vanhems, responsable des travaux neufs à la CCCB.

Pour vous quatre, le mot merci me semble presque trop faible, car, dès l'amorce du projet de plate forme, vous avez immédiatement saisi, à sa juste valeur, **l'intérêt public qui était en jeu et qui devait être satisfait.**

Grâce à vous, la CCCB parvient au terme d'une réalisation pour laquelle, je le rappelle, **elle était seule et unique maître d'ouvrage.**

Le montage financier ne fut possible qu'avec les participations conjointes et respectives

- des Fonds Européens
- du Conseil Général du Nord
- du Conseil Régional
- de la CCCB et de la ville de Bergues, pour qui le conseil communautaire a consenti, à l'unanimité, **un effort de solidarité extraordinaire, hors du commun. Sur les 2.250.000 €, la ville ne s'acquittera en effet que de moins de 1%, 0.64% exactement.**

Merci à chacun des financeurs. Sans vous, il n'y aurait pas d'inauguration ce jour, la plate-forme serait encore au stade de projet.

Je me fais l'interprète de tous les élus communautaires, pour remercier les personnalités présentes et absentes, qui ont permis la réalisation de la PMEB de Bergues. En particulier vous monsieur le Ministre.

Trois remerciements en particulier. Pourquoi trois? Parce que le projet de plate-forme de bus fut bloqué trois fois et que les interventions de trois personnes furent décisives.

Monsieur le ministre, vous étiez en Flandre, le lundi 20 juillet 2009, sur invitation de notre député, Jean-Pierre Decool, pour vous rendre compte de l'avancée des travaux de rénovation de l'A 25. Lors de cette visite en autocar, aller- retour Bergues-Steenvoorde, je me suis permis de vous aborder, car je ne savais plus à qui m'adresser pour débloquer le dossier de la plate-forme. Vous m'avez écouté avec attention, avez promis de débloquer la situation avant le lendemain matin et m'avez assuré que je recevrais un fax de confirmation écrit de votre main durant la nuit. Je vous avoue aujourd'hui que j'étais un peu dubitatif...

Cependant, mon fax a effectivement sonné durant la nuit. Vous m'annonciez que le problème était résolu. Je n'y croyais toujours pas.

Le lendemain matin, à 8h15, notre DGS m'appelait pour m'annoncer que la convention devant nous lier avec une grande entreprise nationale, venait par miracle d'être retrouvée, alors qu'elle était perdue depuis des mois, que plus rien ne s'opposait désormais à sa signature et que les responsables nationaux feraient le trajet Paris-Bergues pour signer personnellement le document, le même jour, à 14h00 au siège de la CCCB. Merci monsieur le ministre. Ce fut la première intervention décisive.

Pour les élus et les collaborateurs de la CCCB, les relations avec la SNCF ne furent pas toujours faciles. C'est un peu l'Etat dans l'Etat. A chaque réunion, **l'interlocuteur changeait**. Difficile de faire progresser un dossier dans ces conditions. La rencontre avec monsieur Dominique Chuffart, chef de cabinet à la Direction Régionale de la SNCF à Lille fut déterminante. En seulement quelques jours, les différents problèmes ont été résolus. Je pense que monsieur Chuffart n'est pas parmi nous aujourd'hui. Merci de lui transmettre les remerciements de la CCCB. C'était la deuxième intervention décisive.

De nombreux autres problèmes entravèrent régulièrement l'élaboration du dossier de la plate-forme. Certains nécessitèrent l'intervention d'un parlementaire. Inutile de vous cacher, qu'à chaque fois, la CCCB s'est adressée à notre sénateur préféré, madame Sylvie Desmarescaux.

**Nous savons tous à la CCCB, comme dans chacune de nos 12 communes ou encore à la Maison de l'Emploi**, chère Sylvie, que si nous arrivons **seulement** à vous convaincre de l'importance d'un problème, la partie est presque gagnée. Vous remuerez ciel et terre, irez dans différents ministères si nécessaire, mobiliserez vos réseaux, **mais vous ne lâcherez jamais**. Merci madame le sénateur. A chaque fois, vos interventions furent décisives.

Je souhaite également remercier madame le maire de Bergues, Sylvie Brachet, pour le prêt de cette salle ainsi que monsieur Georges Lemaitre et madame Stéphanie Palomba, pour l'organisation délicate de cette inauguration, au regard du nombre d'intervenants et de leur qualité.

Merci à notre maître d'œuvre, le cabinet Ingérop-Bocage et aux entreprises Eurovia, Forclum, Paysage des Flandres et Biloba, pour leurs relations cordiales et surtout pour la qualité de leurs prestations. Je n'oublie pas l'équipe technique de la CCCB qui a posé la stèle et les rails.

Merci à Michel Thomas, propriétaire du restaurant "Les Vieux Remparts" et à monsieur Vincent Duprez, directeur de la biscuiterie, "La Dunkerquoise". Ces deux chefs d'entreprises ont intelligemment saisi l'occasion d'intégrer leurs établissements respectifs dans notre projet global. Intégration et développement qui se poursuivront avec un musée de la gaufre et deux espaces de vente, à 50 m de l'endroit où nous nous trouvons.

L'inauguration de ce jour ne concerne pas uniquement la plate forme d'échange, mais inclut également les trois parkings à l'arrière de la gare, la piste cyclable à deux voies et le nouvel éclairage public le long de la RD 916.

L'ensemble de ces travaux transforme radicalement l'entrée de la ville de Bergues, aussi bien en terme de perception visuelle que de fonctionnalité. La prochaine réhabilitation de la gare, **cofinancée par la CCCB**, apportera la touche finale.

Fin 2005, la CCCB devait relever le défi de sortir le maximum d'autocars scolaires de la ville de Bergues grâce à la construction d'une plate-forme multimodale. La multi modalité est aujourd'hui effective, et symbolisée par les cinq rails à l'arrière de la stèle : le train, l'autocar, la voiture, le vélo et le piéton.

**Ce défi n'a pas été relevé par moi, par tel élu ou encore par tel collaborateur. La plate-forme est le résultat d'une extraordinaire mobilisation des compétences et de la volonté de l'ensemble des élus et des**

**collaborateurs de la CCCB, qui ont toujours privilégié le dialogue partenarial avec chacun des intervenants.**

La CCCB n'est pas une collectivité au dessus des 12 communes mais seulement un organisme de mutualisation de moyens.

Cette réalité qui m'est chère, **n'empêcha pas l'expression d'une très grande solidarité communautaire, à la fois envers la ville de Bergues et en direction des 11 autres communes.**

La CCCB devait sortir le maximum de bus du centre-ville de Bergues? Les Berguois constatent avec satisfaction, chaque jour, que le but est atteint et nous le font savoir.

La CCCB devait assurer un maximum de sécurité aux utilisateurs de la plate-forme? Au regard des nombreux messages de satisfaction des parents, je considère que l'objectif est rempli.

**Avec sérénité et avec la satisfaction du travail accompli, nous tournons calmement, sans aucune amertume, la page de la plate-forme. D'autres chantiers ou actions, en cours ou à venir, nous attendent.**

Avant de céder le micro, je souhaite attirer respectueusement l'attention de monsieur le Ministre, monsieur le Préfet et monsieur le Sous-Préfet, sur la forte demande de la municipalité voisine de Bierne, soutenue par nos deux parlementaires et par la CCCB.

Un mur antibruit vient d'être érigé le long de la bretelle d'accès à la RN 225 à Bierne. Le revêtement routier sera changé jusque Dunkerque. La demande concerne simplement le premier kilomètre pour lequel un revêtement antibruit est souhaité. La tranquillité des nombreux riverains sinon leur sérénité en dépend.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre demande. **N'hésitez pas à m'envoyer un fax ou un mail cette nuit !**

Merci à vous toutes et tous pour votre présence.

Merci à chacune des personnalités, présentes sur cette tribune ou non, d'avoir répondu favorablement à notre invitation.